

## **Cohérence des parcours : Quelle continuité pédagogique ? Quel pilotage par les directeurs ?**

### Introduction

*A partir de supports émanant d'une séance de géométrie...*

- ⇒ nécessité de clarifier le contrat didactique (attention à l'implicite, à la « fausse connivence »)
- ⇒ la maîtrise du langage (et notamment du langage mathématique – cf. socle commun) est primordiale
- ⇒ L'objectif langagier poursuivi doit être clarifié pour chaque séance lorsqu'on enseigne en REP

N.B. Etude de Michel Fayol : de grosses inégalités face à l'accès au langage / incidences : l'accès à l'abstraction est deux fois moindre en milieu défavorisé

### Echanges

#### **Quel pilotage pour l'organisation du nouveau cycle 3 ?**

- nécessité de passer d'une logique inter-degrés à une logique de cycle
- le conseil écoles-collège (piloté par l'IEN et le principal), instance représentative et décisionnelle, fixe le programme de travail du cycle 3
- trois principaux axes de travail : suivi des élèves, réalisation et analyse des progressions et programmation, évaluation
- programmer des conseils de cycle 3 (pilotés par les directeurs) en tenant compte de ces axes de travail (exemple : suivi des élèves en difficulté, élaboration des PPRE-passerelle)
- veiller à l'aspect organisationnel :

\*définir un calendrier (qui réunir ? quand ? pour quoi ?)

\*choisir des professeurs référents,

\*élaborer, par exemple, un tableau où chacun s'inscrit selon ses envies ou besoins et en fonction des contenus

\*conserver des traces

- définir des actions de liaison dans la durée, idéalement des projets communs (conception et mise en œuvre communes)
- se doter d'outils d'évaluation communs (exemple : suivi de cohortes à partir de tests en lecture visant l'amélioration de performances en lecture)
- le LSU peut constituer un support de discussion
- freins évoqués : disponibilité des professeurs

#### **Quelle continuité pédagogique au sein du cycle 3 ?**

- élaboration de progressions communes

\* prendre le temps d'identifier les acquis

\* veiller à la mise en place de progressions et programmations spirales (cf. nouveaux programmes) : niveaux de maîtrise de plus en plus exigeant sans manquer d'étape, ne pas revoir à l'identique mais s'assurer des pré-requis

\* nécessité de prendre en compte le projet de réseau au sein de ce travail de concertation : définition, par exemple, de compétences langagières au sein des disciplines

\* définition d'un nombre de rencontres en groupes disciplinaires

\* échange d'outils pédagogiques en lien avec les progressions élaborées précédemment

- \* nécessité d'être pragmatique et réaliste dans la mise en œuvre
- \* choix, pour chaque groupe, de référents missionnés pour réaliser un compte-rendu lors du CEC
- \* nécessité, après prise de recul, de retravailler certaines progressions (exemple de la littérature : supports à reprendre ou pas, compétences travaillées à identifier)
- \* harmonisation des pratiques et des méthodes : réfléchir ensemble à la manière d'enseigner (enseigner de manière plus explicite), aux démarches, à la place de la verbalisation pour clarifier la pensée
- \* construire un lexique thématique et l'enrichir du cycle 1 au cycle 4
- \* se placer dans une perspective à long terme : passer du niveau au cycle
- utilisation d'outils communs : manuels, lexique...

### **Quelle continuité au niveau des 4 cycles ?**

S'appuyer sur les parcours :

- \*le PEAC : tenir compte de la dimension curriculaire des nouveaux programmes
- \*le parcours avenir : « apprendre à faire des choix » débute à l'école maternelle (« culture du choix » : choisir son atelier...)
- \*le parcours citoyen : EMC, éducation aux médias et à l'information

### **Quelle vision de la continuité pédagogique pour les directeurs d'écoles maternelles ?**

- accorder du temps au langage oral dès l'école maternelle (respect des horaires dès l'entrée à l'EM)
- continuité au niveau du cycle et au-delà du cycle : jeux utilisés par toute l'équipe et transférés au CP pour favoriser cette continuité, travail commun autour du projet de lecteur, échanges entre enseignants, observations réciproques et analyses de pratiques
- appui sur des moyens supplémentaires et sur la transversalité de l'action du maître surnuméraire : intervention du maître surnuméraire au sein de l'EM et de l'EE (évaluation diagnostique, détermination de groupes de besoin, travail sur l'attention, la concentration, sur les changements de pratiques pour favoriser cette attention)

N.B. au préalable, permettre une observation et une analyse de pratiques en cycle 2 afin d'identifier les conditions d'une co-intervention efficace

- organisation d'un décloisonnement avec intervention du directeur
- méthodologie : appui sur les besoins émanant des collègues
- lien créé par le biais du projet de réseau : définir des actions communes, de la crèche à l'école élémentaire, parfois au collège
- utilisation de la mallette « liaison GS-CP »
- intégration des parents dans la vie de l'école dès l'école maternelle
- intervention d'un « adulte-relais » dans certains réseaux, pour faire le lien avec les familles, avec l'école

### **Quel pilotage au niveau de l'évaluation ?**

- un outil : le LSUN
- nécessité d'une réflexion commune : Que veut dire le mot « atteint » pour une même compétence du cycle 2 au cycle 4 ?

- nécessité d'identifier les compétences évaluables-élèves pour nourrir le projet de réseau et d'école

### **Quel rôle du directeur pour favoriser l'autonomie des élèves, levier de réussite des élèves ?**

- Prise en compte de cette dimension dans le projet d'école (exemple, en maternelle : utilisation des boîtes d'inspiration « Montessori »)
- Intervention du LATI / organisation de jeux pour développer l'autonomie des élèves : quelle prise en charge des règles ? quelle intégration ? quelle évolution ?
- Organisation au sein de l'école : montée directe en classe le matin dès l'ouverture des portes pour terminer les travaux
- Créer les conditions de l'autonomie de l'école maternelle au cycle 2 : aménagement de l'espace (espaces dédiés, ateliers...)
- discussions communes autour des organisations de classe favorisant l'autonomie

**Pour aller plus loin...**

## **Expertise sur la continuité pédagogique entre l'école et le collège**

Rapport conjoint IGEN / IGAENR - Juillet 2016

---

Le rapport conjoint IGEN -IGAENR au terme d'une investigation de terrain, s'est attaché à faire la part au sein des freins recensés en matière de continuité école - collège, entre ceux qui apparaissent comme de véritables obstacles auxquels il convient de trouver des solutions et ceux qui ne résistent pas à une analyse objective. Le rapport met en lumière des contraintes juridiques et organisationnelles aux effets surestimés et des initiatives de terrain nombreuses, diverses mais à faible impact pédagogique. À partir de ce constat et au regard d'analyses assez remarquables qu' a été amenée à connaître la mission, tant dans l'enseignement public que privé, le rapport identifie les leviers à privilégier pour la mise en œuvre d'une professionnalité spécifique et relativement complexe au service d'une continuité école-collège efficace.

[http://cache.media.education.gouv.fr/file/2016/04/9/2016-040\\_continuite\\_pedagogique\\_636049.pdf](http://cache.media.education.gouv.fr/file/2016/04/9/2016-040_continuite_pedagogique_636049.pdf)